



ᑲᑎᐱᑦ ᐱᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᐱᑦᑎᑦᑎᑦ ᑲᑎᐱᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

Kuujuaq, le 5 mai 2023

Madame Carlyn Allary
Associée aux changements climatiques
Centre for Indigenous Environmental Resources
245 Avenue McDermot
Winnipeg (Manitoba), R3B 0S8

OBJET: Commentaires du CCEK à la suite de la séance de mobilisation autochtone sur le Plan d'action fédéral pour les sites contaminés

Madame Allary,

Le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) est le forum officiel des gouvernements responsables du Nunavik en ce qui concerne leur participation à l'élaboration des lois et des règlements relatifs au régime de protection de l'environnement et du milieu social prévu au chapitre 23 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Le CCEK fournit également une assistance technique en matière de gestion des matières résiduelles et dangereuses à l'Administration régionale Kativik (ARK), aux villages nordiques et aux Inuits du Nunavik, ainsi qu'à la Nation Nakaspi de Kawawachikamach, le cas échéant.

Rétroaction sur la séance de mobilisation

Le 14 mars 2023, le CCEK a assisté à la séance de mobilisation autochtone sur le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF). Il est important de noter que ni le CCEK ni l'ARK n'ont reçu d'invitation officielle de la part du Centre for Indigenous Environmental Resources ou de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador, mais que l'information leur a été transmise indirectement par un membre du CCEK. Étant donné que la séance portait sur la région du Québec-Labrador et qu'elle présentait de l'information sur des sites propres au Nunavik, le CCEK estime qu'il s'agit d'une omission importante.

Par ailleurs, le CCEK a été heureux d'apprendre que le financement du PASCF a été prolongé pour la période 2020-2035 et que la phase IV considère maintenant les sites " ayant un impact sur les communautés autochtones du Nord " comme étant admissibles, ainsi que les sites contaminés après 1998. Il est également prometteur de noter qu'au Nunavik, pour l'horizon 2023-2025, 1,4 million de dollars sont prévus pour restaurer quatre sites.

Lors de la séance de mobilisation, Services aux Autochtones Canada a présenté une formation sur les sites contaminés qui comprenait des conseils sur les étapes de décontamination des sites. Les membres du CCEK sont d'avis que ce type de formation pourrait être bénéfique pour le territoire. Ainsi, nous recommandons de communiquer avec l'ARK afin de déterminer le potentiel de cette formation pour les communautés du Nunavik. De plus, nous partageons l'opinion d'autres participants aux séances de mobilisation selon laquelle les activités de formation devraient permettre l'échange de connaissances entre les Autochtones et le gouvernement fédéral, plutôt que de se limiter à un enseignement unilatéral. En fait, le CCEK recommande la mobilisation des communautés à toutes les étapes de tout effort de restauration, y compris la prise en compte de l'expérience régionale et des entreprises inuites susceptibles de fournir des services pendant les activités de restauration.

Secrétariat du CCEK

C. P. 930, Kuujuaq (Québec) J0M 1C0
Tél. : 819-964-2961, poste. 2287
Courriel : bpatenaude@krg.ca

Enfin, le CCEK partage l'opinion des participants aux séances de mobilisation selon laquelle il est nécessaire de renforcer les relations entre les ministères fédéraux et les communautés en ce qui concerne les sites contaminés. Ainsi, il serait pertinent de désigner un agent de liaison pour simplifier les communications et d'organiser davantage d'événements qui permettent aux communautés autochtones et aux gouvernements de travailler en réseau afin de partager des solutions en matière de gestion des sites contaminés.

Sites préoccupants pour les Nunavummiut

En novembre 2019, le CCEK a fourni à Environnement et Changement climatique Canada une liste de sites contaminés qui étaient particulièrement préoccupants pour les communautés du Nunavik. Étant donné qu'aucun de ces sites n'a fait l'objet d'une discussion lors de la séance de mobilisation, nous souhaitons une fois de plus porter ces sites à votre attention. La restauration de ces sites est une priorité pour le CCEK et l'ARK et nous aimerions avoir plus d'informations sur leur restauration.

Le village nordique de Kuujuaq

En 1941, l'armée américaine a construit une base sur la rive ouest de la rivière Koksoak. Elle a occupé cet emplacement de 1941 à 1945. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont cédé la base au gouvernement canadien. Cette base fait partie de ce que l'on appelle aujourd'hui le village nordique de Kuujuaq, la plus grande des 14 communautés du Nunavik, avec une population d'environ 2 600 personnes.

Depuis de nombreuses années, les habitants se plaignent de l'apparition de divers débris, tels que des barils et du métal, dans le sol érodé et le sable de certains secteurs de la communauté. De plus, les résidents soupçonnent que des sols contaminés subsistent dans les zones où l'armée américaine a construit sa base.

En février 2022, le CCEK a assisté à une séance d'information avec l'ARK et plusieurs départements provinciaux et fédéraux au cours de laquelle de nombreuses actions ont été proposées pour remédier à la situation à Kuujuaq, mais le CCEK n'a pas été informé de leur mise en œuvre.

Île Akpatok

L'île Akpatok est inhabitée et c'est la plus grande île de la baie d'Ungava, sur la côte nord du Québec. L'île doit son nom au nom inuktitut du guillemot de Brünnich, l'Akpat, qui vit sur les corniches le long des falaises calcaires qui entourent l'île. Cette île est très importante pour les Inuits du Nunavik, car elle est riche pour la chasse traditionnelle et en signification culturelle. En juillet 1971, un puits de pétrole exploratoire a été foré sur l'île. Cette campagne d'exploration fut un échec et tout l'équipement et les abris ont été abandonnés et demeurent sur l'île.

En 2018, la Direction des sites contaminés de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) a reçu des rapports selon lesquels des barils de carburant fuyaient sur le site situé sur la rive ouest de l'île Akpatok, qui se trouve sur des terres de la Couronne. En réponse, RCAANC a dépêché un consultant sur l'île le 27 septembre 2018 pour transférer le contenu des barils de carburant qui fuyaient dans des conteneurs plus appropriés pour le stockage jusqu'à ce que des dispositions puissent être prises pour leur retrait futur du site. Beaucoup de ces barils étaient rouillés et en mauvais état.

Le CCEK sait que RCAANC a terminé avec succès une étude environnementale de site (ÉES) de phase III en août 2020 pour ce secteur. En 2020, le CCEK a également été informé que les prochaines étapes pour le ministère fédéral comprenaient l'élaboration d'un plan d'assainissement préliminaire et des séances de consultations futures avec les

Secrétariat du CCEK

C. P. 930, Kuujuaq (Québec) J0M 1C0
Tél. : 819-964-2961, poste. 2287
Courriel : bpatenaude@krg.ca

communautés concernées et d'autres parties prenantes pour créer les plans d'assainissement définitifs pour le site. Depuis, le CCEK n'a été informé d'aucun progrès concernant l'assainissement de l'île Akpatok.

Killiniq

La communauté de Killiniq, aussi connue sous le nom de Port Burwell, est située à l'extrémité nord-est du Nunavik, dans la baie d'Ungava, à l'embouchure du détroit d'Hudson. La communauté de Killiniq était administrée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest jusqu'en 1978, date à laquelle elle a été fermée. La plupart des habitants de Killiniq ont déménagé à Kangiqsualujuaq, qui s'appelait alors George River, tandis que d'autres se sont installés dans d'autres communautés du Nunavik et du Nunavut.

En vertu de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik, les habitants de Killiniq ont toujours des droits sur les terres qui s'y trouvent. Dans les années 1990, des efforts ont été faits pour soutenir le retour de certaines des familles originelles de Killiniq dans la communauté, mais le manque de services a rendu la réinstallation difficile. En 1994, la Société Makivik a entrepris de réhabiliter l'infrastructure communautaire et de nettoyer les matières résiduelles et dangereuses qui subsistaient sur le site.


En 2013, le gouvernement du Nunavut a recommandé la réalisation d'une ÉES de phase III sur le site, mais celle-ci a été considérée comme peu prioritaire. En 2018, le CCEK et l'ARK, ainsi que des membres de la communauté de Kangiqsualujuaq, ont visité le site en hélicoptère et pris des photos aériennes. Une visite conjointe du site avec des représentants de l'ARK et du gouvernement du Nunavut a été discutée, mais n'a jamais eu lieu.

En 2022, le ministère Pêches et Océans Canada a contacté le CCEK pour lui expliquer que, de concert avec la garde côtière canadienne, il prévoyait prélever des échantillons de sol sur le site afin de confirmer le succès des activités d'assainissement antérieures, de recueillir des données à jour sur les secteurs potentiellement préoccupants qui subsistent et de déterminer si d'autres enquêtes environnementales ou activités d'assainissement sont nécessaires. Le CCEK a également demandé à la communauté de Kangiqsualujuaq de lui fournir des contacts afin qu'elle puisse participer à ces travaux. Depuis, le CCEK n'a reçu aucune autre information concernant la restauration de Killiniq.

Conclusion

En conclusion, le CCEK est satisfait de l'inclusion par le PASCF des sites contaminés ayant un impact sur les communautés du Nunavik et voit le potentiel d'une collaboration future pour la formation, l'engagement communautaire, le partage des connaissances et les activités de restauration. Le Comité continuera de suivre cet important dossier et souhaite être tenu informé de son évolution.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées,



Raymond Mickpegak
Président, CCEK

cc. Véronique Gilbert, ARK

Secrétariat du CCEK
C. P. 930, Kuujuaq (Québec) J0M 1C0
Tél. : 819-964-2961, poste. 2287
Courriel : bpatenaude@krg.ca